

Réunion Inter-ADL du Hainaut
23/04/2009
Procès-verbal



Etaient présents :

GAUTIER Joëlle (ADL de Soignies).
LEVEAU Isabelle (ADL de Soignies).
MINET Xavière (ADL de Colfontaine).
FRISA Rosetta (ADL HENSIES-QUIEVRAIN-HONNELLES ASBL).
GREMEAUX Sébastien (ADL HENSIE-QUIEVRAIN-HONNELLES ASBL).
MENGEOT Bénédicte (ADL PONT-A-CELLES).
DELEAU Véronique (ADL ANDERLUES).
TERRANOVA Florence (ADL ANDERLUES).
MOYART Laurence (ADL FRAMERIES).
CHRETIEN Cindy (ADL FRAMERIES).
PIERSON Claire (ADL ELLEZELLES).
BAERT Catherine (ADL ATH).
VAN OVERMEYRE Kathy (UVCW).
FERMINE Stéphane (SPW – DG06).
WARNON Laurent (ADL SAMBREVILLE).
LORIDAN Jean-Christophe (ADL COMINES-WARNETON).
ANDRE Laure (ADL ESTAIMPUIS).
LOMBARD Alix (ADL CELLES-MONT DE L'ENCLUS-PECQ ASBL).
VERBEKE Stéphanie (ADL //).
STORTONI Véronique (ADL BERNISSART).
SNICKERS Olivier (ADL SENEFFE).
JEANMART Martin (ADL THUIN).
BOUTY Aline (ADL THUIN)
SCIEUR Annick (ADL Thuin).

Excusés :

VANHAELEWYN Julie (ADL COLFONTAINE).
SHERGEN Arnaud (ADL SENEFFE).
COLLIE Marie (ADL COMINES).

1. **Présentation par Monsieur JEANMART de la situation (contexte) de la Ville de Thuin.**
2. **Présentation de la réunion de la Plateforme ADL UVCW (Compte-rendu) du 03/04/2009 par Xavière MINET :**

L'inter-ADL de Liège –Brabant wallon : 6 réunions depuis 2008 pendant une journée, ce qui permet plus de convivialité.

L'inter-ADL des Ardennes existe depuis novembre 2008 et a créé un blog + News letters.

Il serait opportun de connaître l'ordre du jour des autres inter-ADL afin de mieux se rendre compte des thématiques qui pourraient intéresser les ADL.

Quel est le rôle de la plateforme ADL de l'UVCW :

- Rôle d'échanges avec les ADL et la RW (écho du terrain, décrets, Plan Marshall).
- Réflexion sur la politique régionale (Forem, banque carrefour des entreprises).
- L'UVCW travaille en communication avec les ADL : création d'un site internet où certains projets des ADL sont mis en ligne.

Madame OVERMEYRE fait un rappel des formations organisées par l'UVCW :

- Rencontre à Wanze (ateliers).
- Atelier sur les aides à l'emploi et économiques.
- Atelier Focus le 14 et 25 mai (ressources territoriales). La journée du 14 mai est surtout basée sur l'identification des ressources et comment les mettre en valeur.
La journée du 25 mai est surtout basée sur le thème : comment bien communiquer...

En ce qui concerne, le voyage d'études qui était prévu le 18 juin en Val de Lorraine (France), plusieurs ADL ont émis des réticences car le voyage est trop long pour une journée.

2 pistes ont dès lors été envisagées : un voyage à Bruxelles pour étudier le développement local et la revalorisation industrielle. La deuxième piste est un voyage à Charleville-Mézières.

Plusieurs ADL sont intéressées par le voyage à Bruxelles pour cette année. La Flandre semble être aussi un bon choix. La décision parviendra très prochainement aux ADL.

Il est signalé que certaines directions régionales du Forem organisent des synergies (aides aux entreprises) avec les ADL de leur territoire (exemple le Forem de la Louvière ou celui de Tournai) Dans ce sens, il est proposé lors d'une prochaine réunion Inter-ADL d'inviter les directions régionales du Forem ainsi que les représentants des Maisons de l'Emploi pour trouver des pistes de collaboration avec les ADL.

Un groupe de travail va se mettre en place à l'UVCW pour discuter des moyens de communication des ADL (plaquettes publicitaires ADL, signalétique, logo,...). Des propositions seront faites au Ministre MARCOURT.

La prochaine réunion de la plateforme ADL est fixée le 05/06/2009 : points à l'ordre du jour :

- Rapport d'activités.
- Comité de pilotage.
- Actions centre-ville.
- Inter-ADL (blog inter-ADL Ardennes).

En ce qui concerne le problème de la comptabilité des ADL (RCO) :

Les comptes des ADL n'ont pour la plupart pas encore approuvé car il faut attendre l'approbation du budget communal 2009. Monsieur JEANMART rappelle que Monsieur FURLAN (Député-Bourgmestre de Thuin) a déposé une proposition de décret au Parlement Wallon pour reculer la date d'envoi du rapport d'activités ADL à la Région wallonne (31/03). Monsieur FERMINE ne trouve pas que cette une bonne solution car il faudra toujours le reporter plus tard. Il faut dès lors dissocier le renvoi du rapport et celui des comptes.

Monsieur FERMINE signale aussi que des problèmes apparaissent avec la création du comité de pilotage pour chaque ADL : les acteurs (surtout du secteur privé) ne sont pas souvent présents. Madame MINET signale que pour le comité de pilotage de son ADL, elle travaille par thème et cela semble beaucoup mieux fonctionner avec ce principe.

Pour la prochaine réunion inter-ADL du Hainaut, il est proposé de la réunir au mois de septembre. L'ADL de PECQ propose qu'elle se tienne chez eux. Les points suivants pourraient être mis à l'ordre du jour :

- Problématique des comités de pilotages.
- Création d'un blog inter-ADL Hainaut (organisation et coordination).
- Problématiques des comptes et dates d'envoi avec le rapport d'activités ADL.
- + invité éventuel ?

3. Présentation par Monsieur NAEDENOEN (Chargé de recherches à l'école de gestion de l'ULg) d'un groupement d'employeurs :

- Groupement d'employeurs = groupe qui engage du personnel pour le mettre à disposition des entreprises.

Ce qui permet pour les employeurs de :

- Partager et sécuriser l'emploi.
- Répondre aux besoins cycliques.
- Répondre aux compétences particulières.
- Augmenter la flexibilité.
- Augmenter la sécurité pour les entreprises du groupement (toujours la même personne qui reviendra) – stabilisation de la main d'œuvre.
- Offrir aux employés un contrat CDI équivalent temps plein pour demandeurs d'emplois « difficiles à placer ».
- Pas de risques financiers.
- L'employeur peut donner des ordres directs au travailleur (interdit dans le cas de la sous-traitance).
- Pas de capital minimum pour démarrer le groupement d'employeurs.
- Pas de but lucratif.
- Facile à créer.

Pour les travailleurs, il faut une grande autonomie et capacité d'adaptation.

Les employeurs doivent pouvoir trouver les compétences nécessaires aux tâches à accomplir pour chacune des entreprises du groupement. Elles doivent s'engager sur du long terme et bien quantifier leurs besoins en personnel.

Dans cadre une asbl a été créée : l'ASBL CRGEW qui offre aux entreprises intéressées par le ce système des services comme :

- La sensibilisation des employeurs.
- La quantification des besoins.
- La recherche de complémentarités.
- L'aide à la mise en place.

Une collaboration avec les ADL peut être envisagée par :

- L'organisation de séances d'informations supra-communales aux entreprises et indépendants locaux. Présentation de l'utilité de ce type de groupement.
- Intégration dans le questionnaire aux entreprises de questions relatives à l'intérêt pour le groupement d'employeurs.

Le groupement d'employeurs donne droit aux mêmes subsides que pour les autres employeurs (ACTIVA, APE,...).

Monsieur NAEDENOEN propose de transmettre son exposé par mail aux ADL ainsi que ses coordonnées.
